

**Programme de travail du Comité de pilotage du système d'information  
de l'enseignement supérieur et de la recherche - année universitaire 2007-2008**

PR/GB/2007.180.

**I. Rappel de ce qui est attendu des chantiers du cadre de cohérence du système d'information**

Les livrables peuvent être définis ainsi :

❖ Phase 1 :

- 1a. Description des processus existants, et identification des échanges que ces processus engendrent,
- 1b. Définition des concepts et des nomenclatures,
- 1c. Définition des données.

Cette phase se conclut par la diffusion des livrables, par un appel à commentaires auprès de la communauté universitaire, et par la prise en compte des commentaires exprimés.

❖ Phase 2 : vérification de la validité des échanges, par la mise en œuvre d'un test de mise en œuvre sur quelques processus, et compte-rendu d'exécution. Cette étape nécessite notamment en préalable une formalisation du processus de test : les attendus, les entités impliquées.

❖ Phase 3 : mise au point d'un référentiel d'interopérabilité, sur le domaine de gestion concerné : catalogue des définitions de concepts, et des nomenclatures identifiées comme étant compatibles.

**II. Programme de travail pour 2007-2008**

**1. Volet recherche :**achever rapidement les phases préparatoires, constituées par :

- la conception du répertoire unique des unités de recherche (principes d'identification des unités de recherche et structures assimilées dans le répertoire, définition du périmètre des informations présentes pour caractériser une unité, choix des nomenclatures structurantes) ;
- l'expérimentation des échanges entre GRAAL et SIREDO ;
- l'étude des flux d'échange des organismes – ministère pour l'emploi scientifique (projet AIES)
- la mise en œuvre des règles d'interopérabilité entre HAL et les systèmes d'information des établissements.
- la rénovation du dossier de demande de reconnaissance des unités pour la vague D - les conclusions du groupe de travail sont attendues pour fin 2007, avec mise à disposition des responsables d'unité de ce nouveau dossier en avril 2008 ;

puis engager l'étude de la suite du chantier du cadre de cohérence dans le domaine de la recherche.

2. **Volet Pédagogie – Vie de l'étudiant** : passer à la phase 2 de vérification de la validité des échanges
  - Scolarité – vie de l'étudiant : Identification des flux d'information à tester entre les différents systèmes d'information en lien avec la scolarité. L'expérimentation et éventuellement la généralisation des échanges d'informations sur l'offre de formation entre les établissements (projet CDM-fr) constituera une première étape ;
  - Création, indexation et diffusion de ressources numériques : chaîne éditoriale, norme d'indexation et nomenclatures associées, portail d'archives ouvertes.
3. **Volet Ressources humaines** : réorientation des travaux sur la convergence avec le dictionnaire des données (DGAFP) et l'adoption de référentiels et nomenclatures communs en vue de répondre aux besoins de gestion et de pilotage induits par la loi LRU et aux exigences de l'ONP et du CIR. Ces travaux seront conduits en étroite relation avec le programme siRHen et le renouvellement d'HARPEGE.
4. **Volet choix techniques du cadre de cohérence** : Ce chantier doit permettre d'apporter aux établissements des préconisations techniques permettant de favoriser l'interopérabilité : choix de technologies sous-jacentes aux échanges, plate formes techniques... Les points suivants devront faire l'objet d'une description et d'une recommandation en termes de démarche :
  - interopérabilité : lien avec le référentiel général d'interopérabilité et choix des technologies (analyse comparative sur les protocoles, les types de plate-formes supportées, les systèmes d'exploitation, les technologies de développement, etc.) ;
  - préparation d'une annexe aux marchés présentant les critères de choix technique en matière d'interopérabilité ;
  - annuaires : extension des recommandations SUPANN ;
  - fédérations d'identité : proposition d'organisation.
5. **Volet Sécurité des systèmes d'information** : Ce chantier doit permettre l'accompagnement des établissements dans la mise en œuvre du schéma directeur de la sécurité des systèmes d'information et du futur référentiel général de sécurité, dans toutes ses dimensions :
  - Animation du réseau des RSSI ;
  - Suivi des problématiques CNIL.
6. **Réflexion sur la préparation des futurs chantiers à ouvrir :**
  - gestion financière et comptable,
  - gestion des ressources documentaires.
7. **Volet « information sur l'environnement des travaux du comité de Pilotage :**

- information sur les nouvelles applications de gestion : mise en place de SIFAC, développement et déploiement de GRAAL, ... ;
- application AISEES : inventaire permanent des applications de gestion utilisées dans les établissements d'enseignement supérieur ;
- démarches engagées dans le cadre ministériel (COFISUP/SIRHEN) ou interministériel.
- Application CAMEL.

## **8. Mise en œuvre de la feuille de route du S3IT 2007-2008.**

- réunion semestrielle du Comité de Pilotage en tant que Comité de domaine du S3IT ;
- analyse de l'état d'avancement des différents chantiers inscrits sur la feuille de route du S3IT ;
- harmonisation des demandes de moyens concernant l'appui aux chantiers enseignement supérieur et recherche du S3IT ;
- réflexion sur l'évolution du cadre budgétaire.

## **9. Schéma stratégique de l'information décisionnelle**

- Suivi de l'élaboration du schéma stratégique ;
- Participation aux groupes de travail ;

### ***III. Identification des responsabilités concernant chaque chantier du cadre de cohérence, chefs de file et contributeurs :***

1. Volet recherche : **DGRI** – Appui DGES, DEPP, AMUE, opérateurs de recherche.
2. Volet pédagogie : **DEPP** – appui AMUE, SDTICE, DGES
3. Volet ressources humaines : **DGRH** – Appui DGES, DEPP, DGRI.
4. Volet Choix Techniques : **AMUE** pour définition d'ensemble et pour chantiers « choix des technologies » et « annexe aux marchés », appui : DGES, DGRI, DEPP, SD – TICE,
  - **CRU**, pour chantiers SUPANN2, et fédérations d'identité, appui : DGES, DGRI, DEPP, SD TICE, AMUE.
5. Volet sécurité des systèmes d'information : **HFDS**, appui CRU en lien avec DGES, DGRI, CPU.
- 6, 7, 8 et 9 : ensemble des participants au Comité de Pilotage